



LA QUALITE NE SE DEMODE JAMAIS : INVESTIR DANS LES TITRES DE QUALITE

Les vertus défensives des valeurs de qualité se sont brillamment illustrées cette année. Dans un monde où les incertitudes resteront durablement élevées et caractérisées par des évolutions structurelles majeures, les valeurs de qualité restent un fond de portefeuille de choix.

NOS RECOMMANDATIONS

- Cette thématique demeure hautement attrayante et reste un fonds de portefeuille idéal. Globale par nature, elle peut être mise en application dans tous les marchés actions.
- Les entreprises avec des bilans solides, une visibilité claire de la croissance des profits et une variabilité limitée de ces derniers resteront très demandées.
- Elles resteront chères dans un contexte de croissance économique faible et de changements structurels majeurs.

PRINCIPAUX RISQUES

- La surperformance des valeurs de qualité a été forte (gros écart au-dessus de la moyenne mobile à 200 jours). Ce bon parcours appelle à une phase de digestion.
- La cherté des valeurs de qualité est leur plus grand point faible.
- Une normalisation de l'activité économique fera renaître l'appétit pour le risque, éclipsant temporairement les vertus des valeurs de qualité.

Un choc exogène met en lumière les atouts des valeurs de qualité

Les valeurs de qualité ont la réputation de délivrer des performances au-dessus de la moyenne dans les phases avancées du cycle et surtout durant les périodes de récession. C'est ce qu'elles ont brillamment illustré dans cette première partie de l'année alors que l'économie mondiale s'est retrouvée brusquement dans l'incapacité de fonctionner normalement.

La crise sanitaire a ravivé l'intérêt des investisseurs pour les valeurs offrant trois atouts: endettement limité, profitabilité élevée et faible variabilité des profits. Ces trois critères caractérisent les valeurs de qualité.

Un fonds de portefeuille dans un monde post-pandémie

La pandémie Covid-19 constitue un triple choc: humain, sur les capacités de production et sur la consommation. Les entreprises vont chercher à diversifier leur chaîne de production et à digitaliser leurs processus. Le choc sur le volume des affaires et la génération de flux de liquidités vont nécessiter de limiter les programmes d'investissement.

Theme 1: Sociétés de qualité
01/01/2020 = 100



Quant aux consommateurs, l'impact du confinement sur le niveau global des salaires et donc sur leur capacité financière est énorme. S'ajoute à cela une priorité accordée à la santé, qui débouchera sur une baisse des dépenses courantes.

L'ensemble de ces éléments, sans oublier les tendances structurelles de déglobalisation et la nécessité de désendettement, alimentera un appétit persistant pour les valeurs de qualité et par conséquent leur cherté.



THEME 01 - les titres de haute qualité p.4

Il faut aujourd'hui privilégier des entreprises sélectionnées sur base de critères de rentabilité élevée, d'endettement limité, de faible variabilité des profits et de réserves de liquidités importantes.



THEME 02 - les solutions défensives p.5

La tendance est à la recherche de rendements alternatifs, via des obligations d'entreprise de bonne qualité, des fonds alternatifs et des produits structurés.



THEME 03 - la déglobalisation p.7

Les tendances protectionnistes et le constat de dépendance liés aux chaînes d'approvisionnement laissent présager une stabilisation et même un recul à terme du commerce international. Cette « déglobalisation » devrait offrir des opportunités pour certaines sociétés voire pour certains pays. Les producteurs de biens et services substitués aux importations sont dès lors bien positionnés pour profiter de cette tendance. Il en va de même pour certains pays émergents concurrents de la Chine.



THEME 04 - la digitalisation et les innovations technologiques p.9

Cette tendance est avec celle de la Santé une des plus marquées : la 5G et de l'Intelligence Artificielle vont bénéficier des besoins accrus en communication et data générés par la crise.



THEME 05 - innovation dans la santé p.11

Ce secteur connaît une croissance plus rapide que le reste de l'économie. Grâce à la digitalisation, à l'analyse et à la gestion de bases de données, à l'intelligence artificielle, la façon de soigner va évoluer considérablement à tous les niveaux et générer une vague d'investissements publics.

L'ensemble des thèmes proposés en début d'année restent attractifs mais ne seront pas détaillés dans ce document. En revanche un point sur leurs performances depuis janvier est disponible à la fin de ce document.

NOTRE ÉQUIPE DE STRATÉGISTES

France

Florent BRONES
Chief Investment Officer

Asie

Prashant BHAYANI
Chief Investment Officer, Asia
Grace TAM
Chief Investment Advisor Asia

Belgique

Philippe GIJSELS
Chief Investment Advisor
Xavier TIMMERMANS
Senior Investment Strategy, PRB
Alain GERARD
Senior Investment Advisor, Equities
Pol TANSENS
Head of Real Estate Strategy

Luxembourg

Guy ERTZ
Chief Investment Advisor
Edouard DESBONNETS
Investment Advisor, Fixed Income

Suisse

Roger KELLER
Chief Investment Officer



@BNPP_Wealth



bnp-paribas-wealth-management



Elite Entrepreneurs



wealthmanagement.bnpparibas.fr

Voice of Wealth

AVERTISSEMENT

Le présent document marketing est communiqué par le Métier Wealth Management de BNP Paribas, Société Anonyme française au capital de 2,499,597,122 Euros, Siège Social 16 bd des Italiens 75009 Paris – France, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 662 042 449, agréée en France en tant que banque auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En tant que document marketing, il n'a pas été produit conformément aux contraintes réglementaires visant à assurer l'indépendance de la recherche en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de transaction préalable à sa diffusion. Il n'a pas été soumis à l'AMF ou à une autre autorité de marché. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par BNP Paribas SA, BNP Paribas Wealth Management SA et les sociétés de leur groupe (« BNP Paribas ») et les personnes à qui ce document est délivré. Il ne peut pas être distribué, publié, reproduit ou révélé par leurs destinataires à d'autres personnes ou faire l'objet de référence dans un autre document sans le consentement préalable de BNP Paribas. Ce document est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation dans un Etat ou une juridiction dans lequel une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou auprès de personnes envers lesquelles une telle offre, sollicitation ou vente, est illégale. Il n'est pas, et ne doit en aucune circonstance être considéré comme un prospectus. Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, BNP Paribas n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission. BNP Paribas n'atteste pas et ne garantit aucun succès prévu ou attendu, profit, retour, performance, effet, conséquence ou bénéfice (que ce soit d'un point de vue juridique, réglementaire, fiscal, financier, comptable ou autre) quelque soit le produit ou l'investissement. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques théoriques se rapportant aux performances

historiques théoriques. Ce document peut faire référence à des performances historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures. L'information contenue dans ce document a été rédigée sans prendre en considération votre situation personnelle et notamment votre situation financière, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Avant d'investir dans un produit, l'investisseur doit comprendre entièrement les risques, notamment tout risque de marché lié à l'émetteur, les mérites financiers et l'adéquation de ces produits et consulter ses propres conseillers juridiques, fiscaux, financiers et comptables avant de prendre une décision d'investissement. Tout investisseur doit entièrement comprendre les caractéristiques de la transaction et, en absence de disposition contraire, être financièrement capable de supporter la perte de son investissement et vouloir accepter un tel risque. L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures. Tout investissement dans un produit décrit est soumis à la lecture préalable et à la compréhension de la documentation constitutive du produit, en particulier celle qui décrit en détail les droits et devoirs des investisseurs ainsi que les risques inhérents à un investissement dans ce produit. En absence de disposition écrite contraire, BNP Paribas n'agit pas comme conseiller financier de l'investisseur pour ses transactions. Les informations, opinions ou estimations figurant dans ce document reflètent le jugement de leur auteur au jour de sa rédaction ; elles ne doivent ni être considérées comme faisant autorité ni être substituées par quiconque à l'exercice de son propre jugement, et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ni BNP Paribas ni toute entité du Groupe BNP Paribas ne pourra être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation des informations, opinions ou estimations contenues dans le présent document. En tant que distributeur des produits présentés dans ce document, BNP Paribas peut recevoir des commissions de distribution sur lesquelles vous pouvez obtenir de plus amples informations sur demande spécifique. BNP Paribas, ses employés ou administrateurs peuvent détenir des positions sur des produits ou être en relation avec leurs émetteurs. En recevant ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations ci-dessus.



BNP PARIBAS
WEALTH MANAGEMENT